

CONDATO

Revue municipale de Condat Sur Vézère



Numéro 23 – Décembre 2019 –





Papier recyclé



Le Mot du Maire

Alors que nous arrivons en fin de mandat, l'équipe municipale s'est attachée à assurer la préparation des projets d'avenir pour notre collectivité. Je remercie tous les conseillers pour leur investissement dans les actions menées à la recherche de l'intérêt collectif.

Je tiens, également, à remercier le milieu associatif très dynamique sur notre commune. Il œuvre quotidiennement pour fédérer plus de 700 adhérents ou licenciés. Notre collectivité accompagne ces associations régulièrement à travers des investissements d'intérêts collectifs ou des soutiens financiers à leur activité.

Les 50 actions définies dans le cadre de l'agenda 21 élaboré dès 2015 ont été menées à leur terme. Il appartiendra à la nouvelle équipe municipale de lancer un nouveau programme pour maintenir la labellisation de notre commune.

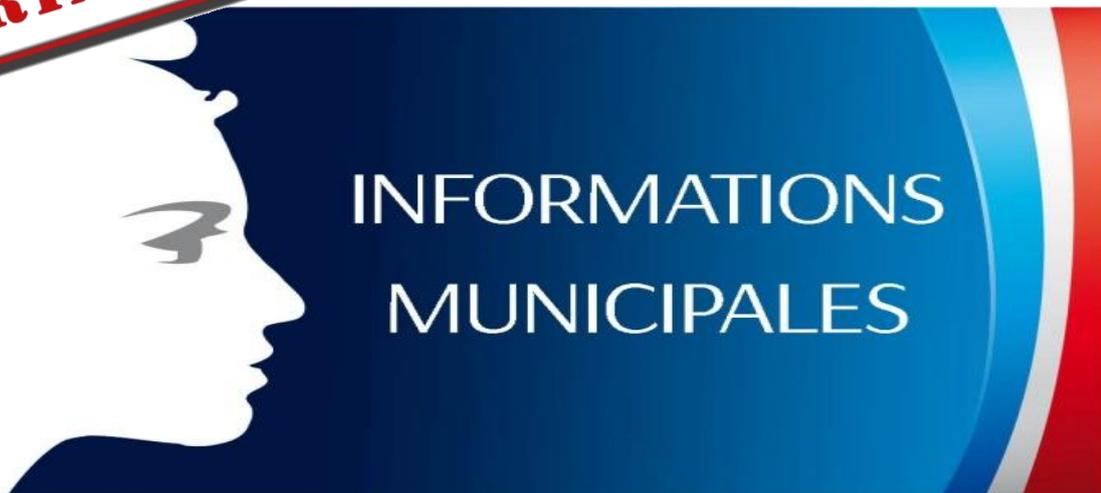
Des travaux d'enfouissement du réseau électrique dans le secteur de la rue du Stade et de la rue des Martinets ont occasionné temporairement quelques dégradations de la chaussée. Un programme de voirie a d'ores et déjà été validé courant octobre. Il sera réalisé dès que les conditions météorologiques permettront d'effectuer les travaux dans de bonnes conditions.

En raison de la période préélectorale, le contenu de votre revue municipale est réduit au strict minimum afin de ne pas contrevenir aux règles prescrites en la matière.

Toute l'équipe municipale vous invite à participer aux réunions publiques à venir. Vous êtes également chaleureusement conviés à la cérémonie de présentation des vœux qui aura lieu le lundi 20 janvier 2020 à 18 heures 30.

C'est avec plaisir que je me joins à l'ensemble du conseil municipal pour vous présenter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2020.

IMPORTANT

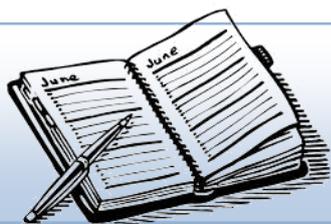


Le code électoral (article L52-1) interdit aux collectivités publiques de mener des actions de propagande pendant les six mois qui précèdent une élection. Pour les élections municipales de mars 2020, cette interdiction s'applique à compter du 1^{er} septembre 2019.

« ... Une commune n'a pas le droit de financer une action de communication qui ferait campagne pour un candidat. Cette interdiction est très large et concerne également les actions de promotion des actions réalisées ou toutes communications sur la gestion locale qui pourraient avoir un impact électoral... »

- **Le bulletin municipal.** Les bulletins municipaux peuvent poursuivre leur parution et avoir un caractère neutre et informatif. Le document doit présenter un contenu habituel et revêtir une présentation semblable aux précédentes éditions...
- **La promotion publicitaire du bilan de l'équipe municipale** est interdite à compter du premier jour du sixième mois précédant les élections, soit à partir du 1^{er} septembre 2019. Les communes ne doivent pas engager une campagne de promotion publicitaire sur le bilan ou la gestion de l'équipe municipale en place...
- **L'organisation d'événements** Les cérémonies diverses (vœux, inaugurations, fêtes locales, etc.) peuvent toujours être organisées à la condition d'avoir lieu conformément à leur périodicité habituelle et dans les conditions habituelles (ni avancé, ni retardé, ni particulièrement amplifié)... »

En conséquence, le présent Condato ne présente que des informations générales ou des communications souhaitées par les associations.



AGENDA



Le Conseil municipal vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2020.

Pour célébrer cette occasion, vous êtes chaleureusement conviés à la Salle des Fêtes de Condat-sur-Vézère, le

lundi 20 janvier 2020 à 18 h 30



Le repas en l'honneur de nos aînés se tiendra à la Salle des Fêtes de Condat-sur-Vézère, **à midi**, le

dimanche 02 février 2020

Les personnes âgées de 65 ans et plus recevront une invitation personnelle début janvier 2020.



Informations diverses



Le processus de candidature au Label Grand Site de France de la vallée de la Vézère se poursuit !

Après un dépôt du dossier de candidature auprès du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire en juin dernier, une visite en vallée de la Vézère par une inspectrice du Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable s'est déroulée du 24 au 26 septembre 2019.

Nous souhaitons vous remercier pour votre participation lors de l'inspection du CGEDD dans le cadre de la labellisation Grand Site de France.



L'inspectrice a beaucoup apprécié le territoire, ses paysages et sa gastronomie. Elle a souligné la richesse de nos actions et la qualité de notre dossier. Elle a également apprécié la mobilisation de l'ensemble du territoire.

Petit rappel :

Le dossier de candidature est le résultat d'un travail collaboratif entre tous les partenaires, acteurs et élus du territoire. Une phase de concertation de plusieurs mois a permis la création de son contenu stratégique pour les 6 prochaines années.

Le but de cette inspection est multiple :

→ La découverte du territoire, de ses paysages, de son patrimoine et de ses problématiques

- La compréhension de l'organisation territoriale et de la gouvernance du projet
- La rencontre de l'ensemble des partenaires mobilisés autour du projet
- L'évaluation des actions engagées depuis 10 ans
- La connaissance des futures actions que le territoire souhaite engager dans les 6 prochaines années

Lors de cette visite, nous nous sommes rendus à différents points du territoire pour échanger avec les acteurs du territoire. Les sujets abordés reprennent les axes centraux du Grand Site :

- Le Pôle d'interprétation de la Préhistoire : future maison de la Préhistoire et du Grand Site
- L'architecture, le patrimoine bâti et l'urbanisme
- La sanctuarisation de la colline de Lascaux
- Le pastoralisme au service des paysages et de la biodiversité
- L'ouverture des fonds de vallée et la gestion de la rivière Vézère
- Les falaises : emblèmes paysagers de l'occupation humaine depuis la Préhistoire
- Le tourisme en vallée de la Vézère
- Le développement de la Transition Energétique sur le Grand Site
- La vallée des Beunes : entre Préhistoire, zones humides et pâturage
- La visite de Cap Blanc, site Préhistorique compris dans le Bien UNESCO

Deux étapes restent encore à franchir : la visite de la Commission Label du Réseau des Grands Sites de France et le passage en Commission Supérieure des Sites Perspectives et Paysages.





LES VALEURS DE L'UFC QUE CHOISIR

UFC QUE CHOISIR, c'est un engagement concret dans la défense des consommateurs.

Ce mouvement possède une culture, une philosophie, mène des combats et véhicule des valeurs fortes.

L'HUMANISME, L'INDEPENDANCE, LA DEMOCRATIE, LA RESPONSABILITE.

CHAMPS D'ACTION

ACCUEIL DES CONSOMMATEURS : accueillir, faire découvrir, sensibiliser, orienter : un rôle clé !

LITIGES ET ACTIONS JURIDIQUES : accompagner et non se substituer.

ENQUETES : un des piliers de l'expertise et de la légitimité de l'UFC QUE CHOISIR !

COMMUNIQUER ET SENSIBILISER : nous avons des choses à dire. A nous de tout faire pour être entendus via la presse, radio, tv et nos éditions.

REPRESENTER LES CONSOMMATEURS : parler pour les consommateurs, mais au nom de l'UFC QUE CHOISIR.

EDUQUER ET FORMER : consommer mieux, une aspiration de plus en plus partagée à encourager.

UFC QUE CHOISIR DORDOGNE

Ce sont 1485 adhérents desquels sont issus 38 bénévoles.

C'est également une permanence à Périgueux ouverte 5 jours par semaine. Mais aussi 2 antennes à Bergerac et Sarlat offrant 6 demi-journées d'accueil au public.

Activité 2019 : au travers des 494 dossiers litiges instruits, nous avons permis à nos adhérents de recouvrir les 713 841€ qui leurs étaient dû.

C'est aussi une vingtaine d'interventions radiophoniques sur France Bleue.
Présence régulière dans la presse quotidienne régionale et locale.
Une équipe d'une dizaine de bénévoles réalisant des enquêtes.
Des « Rendez-vous Conso », réunions d'information thématique, auprès des consommateurs.
Offre d'achat groupée sur l'énergie.

Permanences :

1 Square Jean Jaurès 24000 Périgueux – 05.53.09.68.24
ufcquechoisir@orange.fr
Maison des Associations 14 place Jules Ferry 24100 Bergerac
CIAS Rue Stéphane Hessel 24200 Sarlat La Canéda



Les Certificats d'Economies d'Energie CEE

Une solution pour financer une partie du montant de vos travaux de rénovation énergétique

Les Certificats d'Economies d'Energie sont délivrés par l'Etat et valident la réalisation de travaux à caractère énergétique. Ce dispositif est financé par les fournisseurs d'énergie et de carburants, ou les obligés comme Primesenergie.fr. Il a été mis en place par la loi n°2005-781 du 13 juillet 2005 fixant les orientations de la politique énergétique, dite loi POPE.

Sous peine de pénalités, les fournisseurs d'énergie et de carburants, appelés obligés, doivent participer activement à la réalisation d'économies d'énergie par les consommateurs. Pour respecter cette obligation, les obligés peuvent acheter des CEE ou distribuer de l'argent pour rembourser une partie de vos travaux. La contribution financière des obligés est appelée, selon les acteurs, prime énergie, prime éco énergie, ou prime d'économies d'énergie. Attention, tout de même, quelque soit le nom de cette prime, vous ne pouvez en obtenir qu'une seule.

Les Certificats d'Economies d'Energie sont obtenus en contrepartie d'actions ayant entraîné une réelle réduction de la consommation d'énergie. Chaque action donne droit à la création d'un certificat.

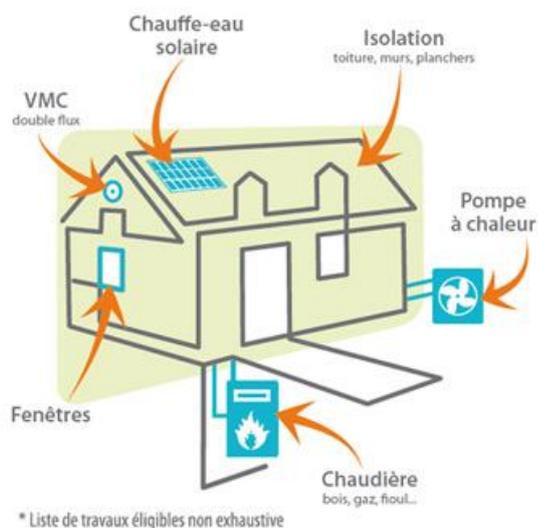
Les CEE, pour QUI ?

Particuliers, entreprises, bailleurs, syndicats et collectivités peuvent bénéficier facilement du dispositif et toucher une prime CEE.

Réduisez votre consommation d'énergie et touchez une prime CEE pour les travaux d'amélioration énergétique de vos bâtiments.

- Maisons individuelles et appartements
- Bâtiments tertiaires
- Bâtiments collectifs et infrastructures municipales

Liste des travaux éligibles aux CEE ?



L'installation d'équipements permettant le remplacement d'une source d'énergie non renouvelable par une source d'énergie renouvelable pour la production de chaleur donne également lieu à la délivrance de Primes CEE.

Pour plus d'informations sur le dispositif et les listes des opérations standardisées éligibles aux Certificats d'Économies d'Énergie CEE, consultez le site internet du Ministère de l'Écologie, du

Développement durable et de l'Énergie <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/dispositif-des-certificats-deconomies-denergie>

<http://www.condat-sur-vezere.fr/adil-24-les-certificats-d-economie-d-energie>

Associations



SORTIE MYCOLOGIQUE

Dimanche 1^{er} décembre 2019

Sortie mycologique et exposition de champignons.



Une quarantaine de personnes ont participé à la sortie mycologique qui s'est déroulée le dimanche 1^{er} décembre 2019 sur le secteur de La Fleunie. Cette sortie est arrivée en fin de saison après un épisode pluvieux dans les jours précédents. Elle s'est révélée assez riche en diversité selon Marie Thérèse DUVERT, Présidente de la Société Mycologique du Périgord, grâce à la participation d'un grand nombre

de membres de la SMP. Adultes et enfants ont pu bénéficier d'une approche minutieuse du domaine de la mycologie.

Une fois de plus, Guillaume EYSSARTIER, mycologue professionnel, s'est mis à la disposition des participants et a fait découvrir la complexité du monde de la mycologie de manière pédagogique et rigoureuse. Nous pouvons également noter la participation de M. et Mme BEDE Bernard, à l'initiative de plusieurs inventaires botaniques sur notre commune.

Cette cueillette a permis de collecter et d'identifier plus de 68 espèces de champignons, soit une trentaine d'espèces de moins que la dernière sortie effectuée à Condat en 2015. A cette occasion, il a pu être mis en évidence l'incidence et la qualité du biotope procurant une diversité des milieux qui expliquent en partie la diversité des espèces identifiées au cours de cette journée. Dans ce domaine également, il a été abordé la question de la



Amicale des pêcheurs

Bilan annuel:

176 cartes de pêche vendues :

- 108 adultes, 6 femmes et 23 mineurs (soit 137 actifs)
- 39 associés (10 enfants de – de 12 ans, 23 cartes journalières et 6 hebdomadaires)

Un grand merci à Lou País pour leur implication dans la vente de nos cartes. 75 % des ventes ont été faites dans ce commerce partenaire.

Le 5 mars :

Lâcher de 100 kg de truites Fario (de réforme + de 4 ans) de la fédération dans le Coly.

Le 9 mars :

Ouverture de la pêche sur le Coly. Une cinquantaine de personnes ont participé au barbecue traditionnel au stade de football. Elles ont ainsi témoigné de leur attachement à l'Amicale.

Le 7 avril :

Concours de pêche à la truite sur l'étang de la Plaine. 52 pêcheurs pour 149 prises.

11 hommes, 4 femmes, 1 jeune de – de 16 ans et 7 de – de 12 ans ont été récompensés.

Le 9 avril :

Un alevinage de 10 000 truitelles Fario de 4 cm données par la fédération a été effectué sur le Coly par Jean et Arnaud Mandral.

Le 17 avril :

12 jeunes en situation d'handicap et 2 éducateurs de l'IME de Loubéjac de Sarlat sont venus participer à une journée d'initiation à la pêche au lancer avec cuillères, leurres sur notre étang. Un brochet de 40 cm a été pris. Le déjeuner fut un moment d'échange et de partage apprécié de tous. L'après-midi, nous sommes allés taquiner les truites et les brochets sur le Coly. Aucune prise !

Avant de repartir, un goûter a été offert par l'AAPPMA. Une carte de pêche a été remise par la fédération à chaque participant.

Cette journée n'aurait pu se faire sans la participation de nos bénévoles que je remercie très chaleureusement : Jacques GENESTE, Gilbert BUGEAUD, Yvon ROBERT et Pierrot LAJUGIE.

Le 27 avril :

Alevinage du Coly : 100 kg de truites Fario de la pisciculture du Blagour (Souillac).

Le 10 mai :

Alevinage de l'étang de la plaine : 60 kg de truites AEC et du Coly : 40 kg de truites Fario du Blagour.

Le 1^{er} juin :

Soirée Paëlla – 44 personnes et 6 enfants ont participé à cette agréable soirée –

Le 15 juin :

5 bénévoles de l'Amicale des pêcheurs ont nettoyé la fontaine de la Machonie.

Merci à Rémi LAGUEYRIE pour le passage du girobroyeur dans le chemin communal.

Le 20 juin :

Journée d'initiation organisée pour les enfants de l'école. Les petits poissons (perches, gardons et perches soleil) se sont laissés prendre pour le plus grand plaisir des jeunes.

Ce fut une agréable journée autour de notre étang.

Merci aux enseignants d'avoir remis au programme cette journée après 2 ans d'annulation, à la municipalité pour avoir offert le repas, à tous les participants, et aux membres de la fédération de pêche pour leurs disponibilités à la fois dans les classes et au bord de l'étang.

Merci également aux bénévoles de l'Amicale pour leur aide précieuse : Régis BARRY, Jacques GENESTE, Pierrot LAJUGIE, Michel BONIS, Jean MANDRAL et Jean-Pierre BOUNY.

Les 3, 10 et 17 août :

Nettoyage par 8 bénévoles de 20 postes de pêche sur la Vézère entre le pont de Condat et celui d'Aubas.

Du 29 août au 1^{er} septembre :

Enduro carpe sur la Vézère – 12 équipes de 2 pêcheurs –
19 carpes de 2 à 15 kg et 10 carpes de plus de 10 kg

Le 20 novembre :

Alevinage de l'étang de la Plaine de 10 kg de gardons et 5 kg de tanches de 5 cm par Pierrot LAJUGIE, Isabelle MANDRAL, Quentin et Eric.

Notre Coly :

L'Amicale des pêcheurs gère le Coly du Pont du Bouch à la Vézère.

Cette année, l'état de celui-ci a été comparable à 2003 – Année de canicule – La partie du stade de football à la Vézère est asséchée tous les ans et le sera encore dans l'avenir. L'imperméabilité des sols et le manque de pluie en sont les principales causes.

La partie de chez M. PARKER au stade s'assèche aussi, si et seulement s'il y a un manque de pluie interrompant la continuité du débit. Seules les gourgues sont toujours en eau.

Il serait très inquiétant si cette partie subissait de nouvelles sécheresses dans l'avenir.

Sur la partie du Pont du Bouch à chez M. PARKER, même si le débit diminue, il y a toujours une continuité de l'eau.

Le 23 septembre, une réunion publique sur l'entretien du Coly a eu lieu à la salle des fêtes de Condat.

Je suis intervenu pour signaler, grâce aux autorisations des propriétaires, que l'Amicale des pêcheurs a réalisé des travaux de 2003 à 2019 pour redonner un lit au Coly et pour entretenir les berges par des coupes d'arbres morts ou dangereux et des débroussaillages pour donner plus de lumière au Coly (photosynthèse)

Lors de notre dernière journée de nettoyage du stade à la Commanderie – le 28 septembre -, 9 personnes ont répondu à notre appel : Mmes Sylvie MARTINS, Nathalie ROY, MM. Cédric & Gabriel ROY, Régis BARRY, Francis LAJOINIE, John PARKER, Sylvain DELAHAIES et Eric MANDRAL.

Je les remercie.

Le 5 octobre, une visite du Coly réunissant le « *syndicat de nettoyage* », la Municipalité, les propriétaires riverains et l'Amicale des pêcheurs a eu lieu.

Pour moi, cette visite a été inutile car le syndicat ne veut rien faire et laisse le soin des travaux aux propriétaires et à l'Amicale des pêcheurs.

Le syndicat a conclu à une évaluation du Coly en 2020 pour des travaux éventuels en 2021.

C'est pourquoi nous programmons en janvier et en février deux autres matinées de nettoyage.

**Les dates seront confirmées lors de notre assemblée générale
du 17 janvier 2020 à la salle des fêtes à 18 h 30.
Venez-y nombreux.**

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Pour Noël,
Un cadeau,
Une carte de pêche,
J'adore !!!!!

Le Président
Eric MANDRAL



Course d'orientation

CLUB ATHLETIQUE DE CONDAT

Tél. 05.53.82.63.74 mail : claud.frederique@wanadoo.fr

Site internet : www.CAC2408.fr

Séance mensuelle de découverte et entraînement d'orientation du 7 septembre 2019.

Cette séance s'est déroulée en même temps que l'organisation de la compétition départementale inscrite au calendrier aquitain le samedi après-midi avec départ à 14 heures au hameau de Combelguy chez Eric. Nos amis orienteurs aquitains étaient venus profiter de cette belle journée et ont appréciés à l'unanimité les parcours préparés. Notre amis Gérard Venon cartographe du club ADOC de Dijon nous a fait le plaisir de venir participer à la compétition : il a terminé à la première place du circuit court.



Course au Score du 8 septembre 2019

Pour compléter ce week-end d'orientation en beauté, le dimanche matin 8 septembre 2019 à 10 heures a eu lieu la course au score (chasse aux balises en 1H ou 2H) avec départ au lieu-dit « Les Péricoux ».

La compétition était plaisante mais difficile.

Résultats du circuit d'1 heure :

1ère dame Monique Dubroca du SAGC de Cestas (430 points),

1er Homme André Lortolary de l'ASCOPA du Passage d'Agen (470 points).

Résultats du circuit de 2 heures :

1ère Dame Sandie Alary du SAGC de Cestas (670 points),

1er Homme Clément Batista du SAGC de Cestas (1820 points).



Francette championne à Soria !



Notre secrétaire du club, Francette a terminé 1^{ère} en Dame 60 au championnat espagnol de Soria en juillet 2019. Elle a fait des parcours remarquables et a réussi à se défaire au général de 4 épreuves difficiles de son adversaire de toujours Pascale Prévot du BONO de Biscarosse.

Prochaine organisation en 2020

L'an prochain sera encore une année mémorable pour notre club puisque nous allons co-organiser avec nos amis de l'ASCOPA d'Agen le championnat de Nouvelle Aquitaine de moyenne distance.

Ce week-end de compétition 2 épreuves seront organisées :

Le samedi 4 avril 2020, une longue distance régionale sur le site de La Fleunie.

Le dimanche 5 avril 2020, le championnat de Nouvelle Aquitaine de moyenne distance sur le site du Brungidour et Roc de Bideau (une nouvelle carte en élaboration).

Quelques 300 compétiteurs sont attendus. Réservez-leur encore une fois un excellent accueil qui comptera parmi leurs meilleurs souvenirs.

Toutes les informations de cette organisation seront mises en ligne sur notre site : www.cac2408.fr

A bientôt en forêt et sur les sentiers de Condat-sur-Vézère...

Le bureau du CAC



CONDAT FOOTBALL CLUB

Le mot des présidents

Malgré une bonne fin de saison, l'équipe fanion masculine est descendue d'une division, alors que dans le même temps, l'équipe féminine était championne de Dordogne en première division.

Cette année encore ce sont plus de 200 licenciés qui fouleront les pelouses du département, avec des ambitions légitimes pour les équipes seniors dans leurs championnats respectifs et les différentes coupes. De nombreux U18 et U17 se préparent à prendre la relève, tandis que les plus jeunes s'aguerrissent grâce à nos éducateurs bénévoles.

La mise à disposition des nouveaux vestiaires ainsi que l'agrandissement du club house, nous permettent, non seulement, d'accueillir plus dignement nos adversaires, mais également d'améliorer la convivialité au sein du club.

Grand merci également à la mairie, à tous nos partenaires et à tous nos bénévoles.

Les Présidents

Sébastien et Daniel



« AVC, AIT et après... »

Notre association a été créée en juillet 2016, à la suite d'une réunion d'AVCistes à Autun en Saône et Loire. Elle a été conçue et pensée par des AVCistes et pour des AVCistes ainsi que leurs aidant(e)s qui subissent aussi les conséquences du «tsunami» qu'est un AVC ou un AIT.

Notre association est à dimension humaine où vous trouverez des personnes ayant le même vécu que vous, qui sont prêtes à vous apporter un soutien moral, à vous donner des astuces pour améliorer votre quotidien en tant qu'AVCiste ou aidant(e)s.

L'association n'a qu'un seul but :
Aider les AVCistes anciens et nouveaux.

En effet, quel sera l'après AVC ? Comment le surmonter ?

Toutes ces questions l'association est là pour y répondre. Elle organise régulièrement des rencontres, où se déroulent des activités, des groupes de paroles afin d'aider ses adhérent(e)s à exprimer leurs difficultés et leur montrer que la vie vaut la peine d'être vécue.

De plus, des aides existent après un accident vasculaire cérébral qui sont méconnues pour la plupart. L'association est là pour vous les faire connaître et vous aider à les mettre en place.

Pour de plus amples informations:

Carole LEGROUX animera un « **Café post AVC** » tous les 4^{èmes} lundis de chaque mois de 14h h à 16 h à l'espace communal à compter du 27 janvier. (exceptionnellement la rencontre du mois d'avril 2020 se tiendra le lundi 20).

<https://www.avc-ait-et-apres.com/>

<http://www.condat-sur-vezere.fr/avc-ait-et-apres>

Le cerveau, cette drôle de machine !

aide aux victimes d'A.V.C-A.I.T et après

ASSOCIATION FRANCOPHONE LOI 1901

Président : Christophe MONANGE
Secrétaire: Kty SCHWARTZ
Trésorier : Yannick EON



AVC, AIT et après...

Notre site: www.avc-ait-et-apres.com
Notre courriel: avcaitetapres@gmail.com





Contact : Eric Grandchamp
06 86 77 58 98



FRANCE REIN
RÉSEAU SOLIDAIRE EN ACTION
AQUITAINE

Contact : André Pezet
06 81 74 00 52

*Prendre soin de soi,
c'est aussi se faire dépister*



Venez bénéficier du

DÉPISTAGE des MALADIES RÉNALES

Le **SAMEDI 14 MARS 2020** de 9 h 30 à 13 h

Maison de Santé de Hautefort

(Dépistage par test urinaire GRATUIT et RAPIDE)

A cette occasion :

- A 10 h : **marche** de 6 km pour tous ceux qui le souhaitent, organisée par la **CAVA** de Hautefort et **Les Dinosaurés** de Cherveix-Cubas
- A 12 h 30 : **pot de l'amitié** et de l'espoir



Dordogne

Etat Civil



Naissances

Elizio DOS SANTOS, le 06 Mars 2019

Lucka LARONZE, le 22 Juillet 2019

Léana BATTISTOLI, le 16 Août 2019



Mariage



Jean-Charles ROCHE et Aurélie DELPIT, le 06 Avril 2019

**Mike Pierre José Louis GUILHERME et
Jennifer Joëlle Chrystelle LESCURE**, le
27 Juillet 2019

Stéphane Willy ZEGRE & Christelle Sandrine REGNIER,
le 27 Juillet 2019

Michaël VITRAT & Géraldine Anaïs LESCURE, le
24 Août 2019

Décès

Micheline, Huguette FAURE veuve ARNAL, le 04 Février
2019

Pascale, Jacqueline HERAULT, le 19 Février 2019

Marie-Louise SAUVANET veuve SOUILLAC, le 21 Avril
2019

Claude, Paul GOUBERT, le 07 Mai 2019

Donatien RENARD, le 21 Septembre 2019

Francine REYNAUD veuve FRAPIN, le 16 Octobre
2019

Maurice, André DIRONDE, le 18 Octobre 2019

Aziz GHORA, le 16 Novembre 2019

Roger, Charles, Clément SAGOT, le 23 Décembre 2019



Ramassage des ordures ménagères

2020

JANVIER			FEVRIER			MARS			AVRIL			MAI		JUIN			
3	V		7	V		6	V		3	V		6	Me		5	V	
10	V		14	V		13	V		10	V		15	V		12	V	
17	V		21	V		20	V		17	V		22	V		19	V	
24	V		28	V		27	V		24	V		29	V		26	V	
31	V								30	Me							
JUILLET			AOÛT			SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE		DECEMBRE			
3	V		7	V		4	V		2	V		6	V		4	V	
10	V		14	V		11	V		9	V		13	V		11	V	
17	V		21	V		18	V		16	V		20	V		18	V	
24	V		28	V		25	V		23	V		27	V		23	Me	
31	V		<p>Nota : Ce calendrier est général. Les habitations pour lesquelles le SIRTOM a mis en place, en 2018, un ramassage anticipé des ordures ménagères (bac marron) le jeudi, continueront sur ce rythme en 2020.</p>						30	V				30	Me		



Les containers doivent être sortis la veille au soir et rentrés après le passage de la benne